



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN CORSE

2014

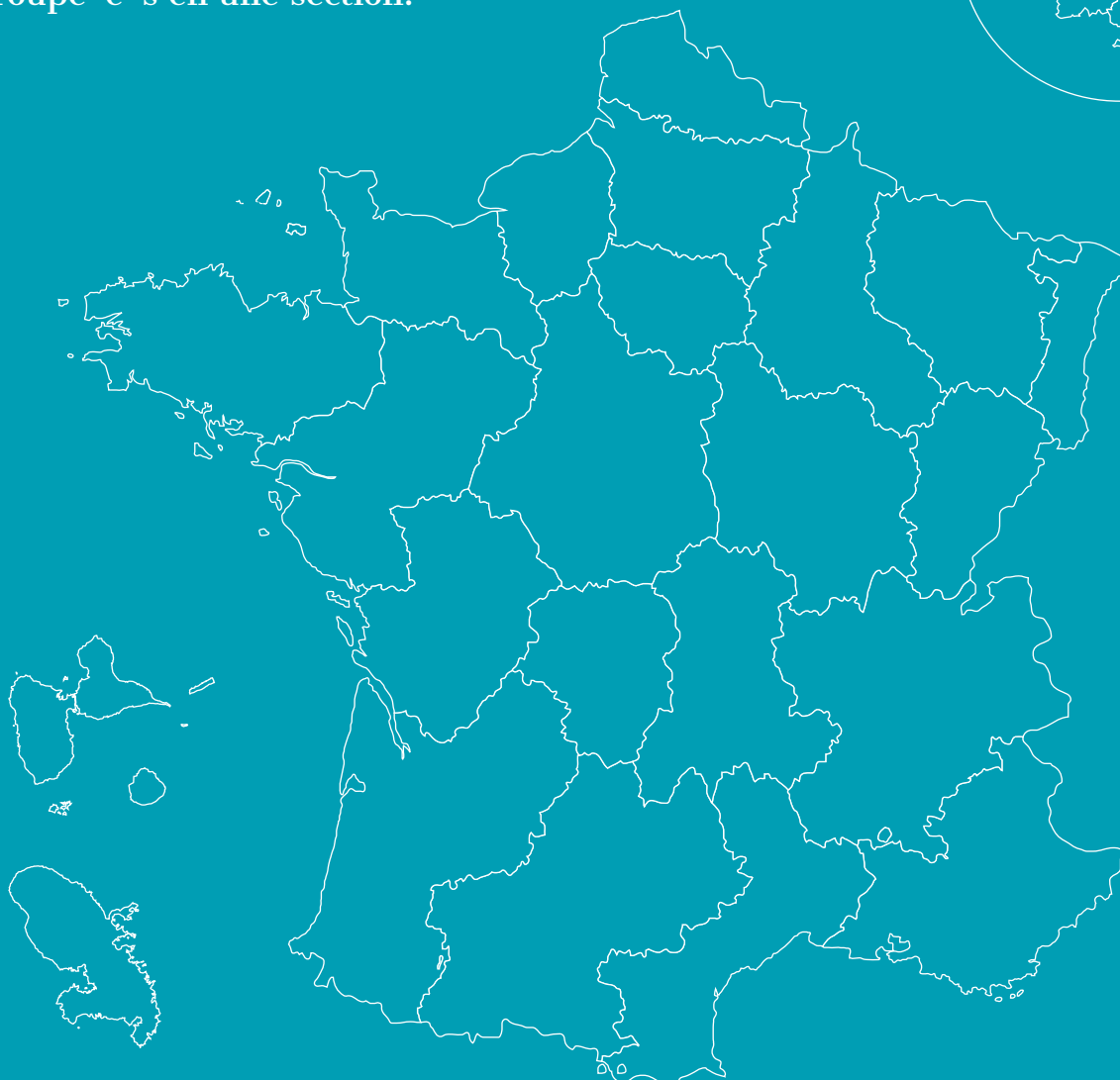
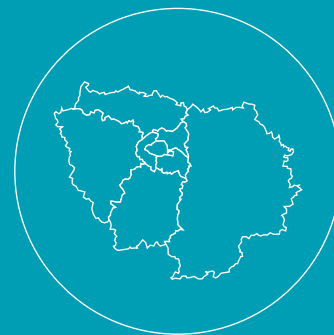
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



CORSE

La région compte 85 adhérent regroupé-e-s en une section.



Section
Ajaccio

ÉDITO

Défendre des droits et des libertés relève de l'absolu et de la contingence. L'absolu tient à la double affirmation de l'universalité et de l'indivisibilité. Pas de « mais », pas de « sauf » qui viennent en limiter sournoisement le champ ou la portée. La contingence, elle, tient aux mouvements du monde et des rapports de forces et des dominations qui structurent leurs sens et leurs contenus. Ainsi, d'une certaine façon, la Ligue des droits de l'Homme doit-elle toujours se confronter aux mêmes adversaires – la raison d'Etat, les idéologies de haine, les dégâts de l'exploitation du travail et de l'exclusion, sous toutes ses formes – mais ne peut jamais procéder à l'identique. Les configurations politiques, institutionnelles, territoriales changent ; les menaces adoptent de nouveaux visages, de nouvelles méthodes ; l'implication des citoyennes et citoyens, elle aussi, se modifie au gré des espoirs et plus souvent encore des frustrations... Par voie de conséquence, les modes de la riposte, de la protestation et de l'apport au débat public se modifient, eux aussi.

D'où, pour la LDH, une double et formidable responsabilité ; savoir rester soi-même, sans rien renier de son histoire, de ses engagements, de ses principes, et se mettre en capacité d'être, toujours mieux, d'ici et de maintenant. C'est un défi que peu d'associations sont aujourd'hui en mesure – ou même en désir – de relever. Mais c'est un défi incontournable, peut-être même le défi majeur qui soit devant la LDH.

Elle travaille à le relever, au rythme de ses mobilisations et dans le cadre de ses engagements, dans un contexte devenu, au cours de ces deux dernières années, aussi exigeant que difficile.

La période qui s'est écoulée depuis le congrès de Niort a en effet combiné le désenchantement et la montée des périls. L'un a nourri un sentiment général de défiance, affaiblissant dangereusement l'éthique politique, la démocratie et la citoyenneté.

Les autres ont pris le visage hideux de la haine raciale, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de la violence terroriste, pour agresser les fondamentaux républicains, singulièrement l'égalité. L'extrême droite et ses idées se sont ainsi imposées au centre du jeu politique français d'autant plus facilement qu'une large partie des médias et de la droite républicaine ont légitimé la légende d'un Front national devenu un parti « comme les autres ».

Sur une toile de fond marquée par une situation économique et sociale difficile, par le paradigme de l'austérité et de son cortège d'injustices, de discriminations et d'exclusions, cette combinaison délétère d'impuissance et de démagogie haineuse nous a mis et nous met encore à rude épreuve. Il s'agit en effet à chaque fois de répondre présent partout sans pour autant s'éparpiller, de faire face à chaque atteinte aux droits, dans le cadre d'une stratégie d'organisation, avec ses priorités et ses points forts. Il s'agit de peser sur le présent tout en préservant l'avenir, d'articuler chaque droit, chaque liberté à la grande chaîne dont il n'est qu'un maillon...

Nous nous y sommes employés lors de chaque soubresaut, chaque drame, chaque désillusion, en œuvrant à des expressions et des ripostes unitaires, avec la préoccupation essentielle de rassembler autour de valeurs universalistes et d'articuler ces ripostes à l'horizon plus général de défense des libertés, de promotion des droits et de la démocratie. Cela s'est singulièrement vérifié contre le racisme, contre les idées d'extrême droite, contre l'antisémitisme et l'islamophobie. Cela s'est également vérifié face à un gouvernement cultivant de plus en plus de postures contournant le cœur des problèmes pour en rester à leur périphérie, sur un mode d'autant plus autoritaire. On pense aux mesures concernant le monde du travail, à la loi sur les étrangers, à celle sur le renseignement, aux modifications de la loi de 1881 concernant le délit d'apologie du terrorisme et de racisme...

Ainsi avons-nous développé, ces deux années durant, notre activité, sur une grande diversité de terrains, autour d'une multitude d'enjeux essentiels : droits des étrangers, égalité femmes-hommes, défense des mineurs isolés étrangers, pour la réhabilitation des fusillés de la Grande Guerre, contre les discriminations, enjeux de développement durable...

Ce travail de titan est à mettre au compte des femmes et des hommes qui, partout et au quotidien, portent l'identité de la LDH, sa réflexion et sa capacité d'action.

Cette capacité – dont on comprend bien, au vu des problèmes posés, qu'elle est largement insuffisante – doit faire l'objet de l'attention de chacune de nos sections, de chaque ligueuse, chaque ligueur. Car à l'image du héros du *Guépard* de G. T. di Lampedusa, nous pensons qu'il faut, si nous voulons pouvoir continuer, travailler à changer.

Ce changement est celui d'un déploiement vital : la modernisation et la croissance de nos outils Internet, la campagne d'adhésion en cours ne sont que les aperçus de ce qu'il nous reste à engager. Cela implique la vie de nos sections, la qualité du débat qui s'y mène, la meilleure diffusion de notre excellente revue *Hommes & Libertés*.

Il nous revient d'y travailler dans les années qui viennent. Ayons à cœur de le faire en toute indépendance des pouvoirs et des institutions, en inscrivant notre richesse thématique dans la perspective d'une réponse aux défis que nous identifions comme stratégiques pour l'avenir. Car il n'est écrit nulle part...

Pierre Tartakowsky
Président de la LDH

LA LDH CORSE EN ACTION EN 2014

La LDH Corsica agit comme « une association en politique ». Elle apporte aide et assistance à ceux dont le droit est bafoué, les étrangers, les détenus, les mal-logés, les sans-logis, essentiellement. Le rapport qui suit ne mentionne pas ces multiples actions. Il privilégie ce qui fait de la LDH, un acteur à part entière dans la société politique corse. Tenant compte de l'existence d'un peuple corse, la LDH Corsica œuvre pour la reconnaissance en droit d'une citoyenneté située. Partir du singulier, aller vers l'universel, tel est le sens premier de l'engagement des ligueuses et des ligueurs de Corse.

Développer la démocratie

Pour la section de Corse, développer la démocratie en Corse, c'est affirmer l'existence du peuple corse, et construire la société politique.

Cela passe par la mobilisation contre les violences criminelles. Après l'assassinat du directeur général des services du conseil général de Haute-Corse, la section a participé aux rassemblements à Ajaccio et Bastia. Par voie de communiqué, elle a dit son inquiétude face aux processus de criminalisation en cours.

Cela passe aussi par le refus des archaïsmes, particulièrement la fraude électorale. Suite à l'annulation des élections municipales d'Ajaccio, la section a souligné dans un communiqué le jugement du tribunal administratif qui a établi *une manœuvre systématiquement organisée dans l'établissement des procurations et dans leur enregistrement par les autorités compétentes, notamment le commissariat de police d'Ajaccio*. Elle a organisé une conférence de presse « Pour le droit à des élections honnêtes » afin de rendre public le courrier adressé par la LDH nationale à Bernard Cazeneuve sur cette mise en cause. Ce courrier avait été adressé au ministre de l'Intérieur suite à la sortie d'un rapport très critique de l'inspection générale de l'administration de ce

ministère sur la question de la révision des listes électorales en France. Plus généralement, les élections municipales ont été un temps fort pour rappeler leurs enjeux en termes d'urgence démocratique et sociale.

Lors d'une conférence de presse « Les municipales, notre affaire » qui s'est tenue à Ajaccio, la section s'est adressée aux citoyens et aux candidats en insistant sur le refus des discours de haine. Après ces élections, elle s'est félicitée du taux de participation à ces élections en Corse et de la marginalisation du FN, tout en s'inquiétant de l'augmentation du corps électoral et de l'inflation des votes par procuration.

Rejeter les idéologies d'extrême droite

La section a exercé une vigilance constante contre les discours de haine. Deux tribunes d'André Paccou ont été publiées dans *La Corse votre hebdo* : « Une idéologie dangereuse », particulièrement retentissante, qui a dénoncé l'idéologie d'extrême droite de Denis Luciani, membre du Conseil économique, social et culturel. Dans une tribune antérieure, « La nation, les migrations », ce responsable de la plus importante association de parents d'élèves en Corse prônait en effet *la communauté charnelle*. La deuxième tribune d'André Paccou, « Une citoyenneté de résidence », a rappelé les dangers du « droit du sang », en se référant au programme du FN.

La section s'est adressée aux associations membres de la Coordination de la lutte contre l'exclusion d'Ajaccio, dont font partie le Secours populaire et l'association *Ava basta*, pour leur faire part de son incompréhension suite au questionnaire qu'elles ont adressé au FN pendant la campagne des municipales, pour rappeler que *Le FN n'est pas un parti comme les autres*.

Avec l'Association des musulmans de Corse, la LDH a également condamné les actes racistes visant des lieux de culte musulman. Elle a interpellé le préfet de Corse. A noter que Dominique Bucchini, président de l'Assemblée de Corse, a soutenu cette dénonciation à l'ouverture d'une session.

La section a dénoncé la multiplication de propos anti-Corses dans les médias nationaux, considérant que ceux-ci peuvent exacerber les conflits identitaires, appelant à ne pas tomber dans le piège de mauvaises provocations.

Construire une autre Corse

Poursuivant le travail engagé ces dernières années, la section a contribué à la réflexion sur le Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (Padduc). Elle est intervenue dans le cadre des consultations organisées par le Conseil exécutif de Corse. Elle a apporté son soutien à ce projet qui définit un développement en rupture avec le tout tourisme et insiste sur la question sociale. Dans une lettre adressée aux élus de cette assemblée, elle a rappelé les enjeux de l'économie sociale et solidaire en référence à la résolution du congrès de Niort. Dans une autre lettre ouverte, elle a émis des inquiétudes concernant un projet de déclassement de certaines zones naturelles jusqu'à présent protégées, dénonçant le risque de dérives spéculatives et d'accroissement des inégalités territoriales contraires au projet Padduc.

Construire la société politique corse, c'est définir une citoyenneté fondée sur la résidence. Être citoyen corse, c'est résider durablement en Corse, quel que soit son lieu de naissance ou son lignage. La section s'est fortement impliquée dans le débat de l'Assemblée de Corse sur un statut de résident. Avant le vote d'une résolution, elle a adressé une lettre aux élus pour dire son soutien à cette réflexion et pour contester certains énoncés du projet de résolution incluant la diaspora. Elle a souligné le caractère à la fois contradictoire de cette proposition – la diaspora étant composée de non-résidents – et discriminatoire entre non-résidents. Cette position médiatisée a suscité le débat au sein de l'Assemblée de Corse.

A Bastia, la section a co-organisé un débat public avec le maire sur le thème « Un statut de résident pour la Corse : de quel(s) droit(s)? », en présence de Jean-Pierre Dubois, président d'honneur de la LDH. Cette manifestation a fait l'objet d'une forte médiatisation.

Définir une nouvelle citoyenneté, c'est promouvoir une citoyenneté située notamment en revendiquant le pluralisme culturel et un nouveau droit linguistique. La section a participé à une mobilisation organisée par le collectif Parlemu Corsu qui a rassemblé plus de quatre-mille personnes à Ajaccio. Elle a affiché le mot d'ordre *Custruì in seme, una sucietà bilingua, senza discriminazione, per campà in seme*.

Construire un processus d'apaisement entre la Corse et la République

La section a poursuivi ses actions pour dénoncer la répression politique et les pratiques de l'antiterrorisme. A Bastia, elle a co-organisé une conférence de presse sur « La démocratie a besoin d'une justice sereine », aux côtés de syndicalistes étudiants de la Ghjuventu Indipendentista, menacés de peines d'emprisonnement, et de leurs avocats. Elle a vivement réagi par voie de communiqué et en appelant à des rassemblements de protestation à Ajaccio et Bastia, après l'interpellation par la Sous-direction antiterroriste (SDAT) de plusieurs personnes, dont un avocat membre de la LDH. Cette réaction a été mentionnée dans les médias insulaires et nationaux.

Avec l'Associu sulidarità, la section s'est engagée dans une campagne pour l'application du droit pour les détenus politiques. Les deux associations ont élaboré une plate-forme commune « Les prisonniers politiques - une urgence sociale et politique », présentée lors d'une conférence de presse à l'Assemblée de Corse. Elles ont co-animé un débat aux Ghjurnate internazionale di Corti devant plusieurs centaines de personnes. La question de l'amnistie ayant été abordée, André Paccou, présent à la tribune, a estimé que cette revendication était légitime dans le nouveau contexte d'apaisement que connaît la Corse.

Il s'est référé à la situation au Pays basque et à l'implication de la section LDH de Bayonne et de la LDH nationale dans le processus de paix en cours.

Lors d'une session de l'Assemblée de Corse, en décembre, le président de l'exécutif, Paul Giacobbi, a soutenu la plateforme revendicative. Il a rencontré une délégation des deux associations et mis en perspective une demande d'audience auprès de la garde des Sceaux sur la base d'une résolution proposée à l'Assemblée de Corse, la délégation incluant la LDH.

Au cours de l'année, la section est régulièrement intervenue pour rappeler la nécessité de construire un vrai dialogue entre le gouvernement et la Corse. En février, avant la venue de la ministre de la Fonction publique et de la Décentralisation en Corse, Jean-Pierre Dubois et André Paccou ont décliné la résolution « République, diversité territoriale et universalité des droits », appelant à relever le défi démocratique et républicain de l'inscription de la Corse dans la Constitution. Puis, dans un communiqué, la section a demandé au gouvernement de préciser ses ambitions politiques pour la Corse.

En juin-juillet, la section s'est inquiétée du climat délétère qui s'installait en Corse après les déclarations du ministre de l'Intérieur laissant le sentiment d'un refus de débattre avec les élus de l'Assemblée de Corse, dans un contexte marqué aussi par un conflit à la Société national maritime Corse Méditerranée (SNCM) et une manifestation de patrons réprimée brutalement. Elle a rencontré en urgence le préfet de Corse et lui a proposé un entretien avec le gouvernement. Lors d'une rencontre qui s'est tenue, le 17 juillet, entre Madame Lebranchu et des représentants de la société civile, le préfet de Corse a demandé à André Paccou d'ouvrir la discussion, lui permettant de réitérer notre inquiétude face à un contexte marqué par les incompréhensions et les risques de radicalisation. Après cette rencontre, la section a exprimé publiquement son point de vue sur l'état des relations entre le gouvernement et la représentation territoriale, et précisé ses attentes lors d'un point presse.

En septembre, la section a de nouveau rencontré le préfet pour lui faire part de la situation des détenus. Elle a souhaité une rencontre avec la garde des Sceaux, et rappelé la nécessité d'un dialogue construit avec la société civile en Corse.

Devant l'attitude ambiguë du gouvernement, André Paccou a écrit une tribune, « La Corse perd patience », publiée sur Le Monde.fr, le 23 octobre.

Construire les solidarités


Suite à l'agression militaire d'Israël dans la bande de Gaza, en juillet, la section s'est fortement mobilisée durant l'été. Avec le Collectif pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens, elle a co-organisé trois rassemblements à Ajaccio et Bastia et s'est adressée aux parlementaires de Corse pour leur demander de soutenir la reconnaissance bilatérale de l'Etat de Palestine à l'Assemblée nationale, puis a regretté qu'aucun d'eux n'ait voté pour cette résolution.

Une autre campagne de solidarité « Pour la réhabilitation en droit des fusillés de 14-18 », avec les familles concernées, mobilise la section depuis plusieurs années. En 2014, s'est constitué un collectif rassemblant un millier d'adhérents en Corse dont les maires des communes comptant un fusillé pour l'exemple. Le Collectif était représenté à l'ouverture de l'exposition « Fusillés pour l'exemple - Les fantômes de la République » à l'hôtel de ville de Paris en janvier. Il a organisé une conférence de presse à Bastia, pour présenter une plateforme revendicative, mentionnée sur France Culture par Emmanuel Laurentin. Il a organisé la projection du documentaire *Fucilati in prima ligna* de Jackie Poggioli, au conseil général de Haute-Corse, en présence de son président et d'une centaine de lycéens. La section, invitée par le maire, était présente à Aullène, en août, pour l'hommage rendu, en présence du général André Bach, à Joseph Tomasini, soldat d'Aullène fusillé en 1914 et réhabilité. Une gerbe « Liga di i diritti di l'omu » a été déposée. Une tribune d'André Paccou, sur la réhabilitation des fusillés pour l'exemple a été publiée dans le journal pédagogique du musée de la Corse, diffusé dans les collèges et les lycées de Corse à l'occasion d'une exposition sur le centenaire de la Guerre 14-18.

**MUNICIPALES :
NOTRE AFFAIRE !**

C'est dans le débat démocratique
que se construit le « vivre ensemble ».

*porter des
propositions
de démocratie
et de progrès, c'est
bannir la haine
du débat public.*



Ligue
des droits de
l'Homme
FOURÉE EN 1906

LDH - Ligue des droits de l'Homme
133 rue Marcadet - 75018 Paris
01 42 22 22 22
www.ldh-france.org

Pour s'informer/adhérer
Rendez-vous sur <http://www.ldh-france.org/Adherer>

A l'occasion des élections municipales de 2014, la Ligue des droits de l'Homme a engagé une campagne sur le thème « Municipales : notre affaire ! ». Celle-ci invitait à une mobilisation sur différents sujets déclinés sur les thèmes « Ma ville, ma vie, je la veux... accueillante, démocratique, fraternelle, juste, libre, ouverte et solidaire ». Elle visait notamment à combattre tous les discours de haine ou de rejet développés par certains candidats. Elle entendait par ailleurs promouvoir des pratiques susceptibles de favoriser l'exercice de la citoyenneté, d'améliorer l'égalité entre les individus et de lutter contre toutes les formes de discriminations.

En Corse, de nombreuses initiatives ont été prises afin de faire vivre cette campagne.

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom :

Adresse : Tél. :

..... Mail :

Je souhaite adhérer à la LDH.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Section

Ajaccio

2 rue Gabriel Péri

20000 Ajaccio

ldhcorsica@gmail.com



LdH — Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org